

LONDA 2025

Rapport sur les droits numériques et l'inclusion en Afrique

Éthiopie

Rapport national



PARADIGM
INITIATIVE



LONDA 2025

Rapport sur les droits numériques et l'inclusion en Afrique

Rapport produit et publié par Paradigm Initiative
Avril 2026

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales sous n'importe quelle forme, à condition que le crédit approprié soit accordé aux éditeurs et que l'œuvre soit présentée sans aucune déformation.

Copyright ©2026 Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria.
media@paradigmhq.org
www.paradigmhq.org



Licence Creative Commons Attribution
- Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de
Modification (CC BY-NC-ND)

ISBN: 978-978-68-6631-4



Éthiopie

Par Anonyme

Résumé

Ce rapport met en lumière les coupures récurrentes d'Internet qui provoquent des perturbations économiques et sociales, ainsi que la promulgation de la Proclamation sur la protection des données personnelles en Éthiopie, dans un contexte d'inquiétudes quant à son application. Les recommandations soulignent la nécessité d'une application rigoureuse des lois sur les droits numériques, d'interventions ciblées pour réduire la fracture numérique entre les sexes et d'un alignement sur les normes internationales en matière de droits humains afin de favoriser

un paysage numérique plus inclusif et équitable. Les thèmes abordés comprennent l'accès à Internet et son accessibilité financière, la liberté d'expression, la violence numérique fondée sur le genre, la protection des données et les cadres réglementaires. Le rapport s'appuie sur une méthodologie de recherche documentaire, synthétisant des données provenant du gouvernement, de la société civile, des médias et de sources thématiques spécifiques afin de fournir une analyse complète du paysage des droits numériques en Éthiopie en 2024. En outre, ce rapport utilise

l'indice « The Score » de l'initiative Paradigm (PIN) pour évaluer les droits numériques en Éthiopie. Les principales sources d'information comprennent les sites web gouvernementaux, qui fournissent des données officielles et des documents stratégiques essentiels à la compréhension du cadre réglementaire et institutionnel. Différents rapports d'organisations de la société civile apportent un éclairage sur ce rapport, en mettant en lumière les réalités et les défis sur le terrain. De plus, les articles de presse constituent une riche source d'informations sur les événe-

ments, les tendances et l'opinion publique, enrichissant encore davantage l'analyse du rapport. Enfin, les sites web pertinents pour les thèmes spécifiques étudiés ont été examinés de manière approfondie afin de recueillir des informations supplémentaires et de replacer le contexte.

En combinant les données issues de ces diverses sources, les conclusions et recommandations du rapport sont bien étayées et s'appuient sur une base factuelle solide, garantissant ainsi leur fiabilité et leur pertinence.



Introduction

L'Éthiopie est située dans la Corne de l'Afrique et, en 2025, sa population était estimée à environ 135,4 millions d'habitants.¹ Ces dernières années, l'Éthiopie a été confrontée à un contexte politique et social turbulent, marqué par des conflits dans différentes régions du pays. Ces défis ont eu un impact significatif sur l'environnement des droits numériques, contribuant à des coupures récurrentes d'Internet, à des restrictions de la liberté d'expression, à un accès limité à l'information et à des pratiques de censure en ligne. Depuis 2016, le paysage des droits numériques en Éthiopie a connu des changements majeurs, façonnés par la transition politique, l'insécurité et la réforme du secteur des télécommunications. Pendant une grande partie de cette période, la gouvernance de l'Internet a été caractérisée par un contrôle étatique strict, un accès limité et des restrictions fréquentes à la liberté d'expression en ligne. Les coupures périodiques lors des manifestations et des troubles politiques sont devenues monnaie courante, renforçant les inquiétudes quant à l'utilisation des restrictions de connectivité comme outil de sécurité et de gestion politique. Dans le même temps, l'accès est resté largement

concentré dans les zones urbaines, les communautés rurales, les femmes et les groupes à faibles revenus étant confrontés à une exclusion structurelle d'une utilisation significative d'Internet.²

À partir de 2018, l'Éthiopie a connu des évolutions positives suite à la nomination du Premier ministre Abiy Ahmed (docteur en philosophie), notamment la modification de lois restrictives et une plus grande ouverture de l'espace civique durant la période initiale de réformes (2018-2020).³ L'engagement numérique s'est développé et la modernisation progressive du secteur des communications s'est accélérée. La création de l'Autorité éthiopienne des communications (ECA) et la libéralisation partielle du marché des télécommunications ont constitué des avancées importantes en matière d'infrastructures, de concurrence et de prestation de services. Plus récemment, l'adoption d'une proclamation sur la protection des données personnelles en 2024 et l'approbation d'une politique nationale en matière d'intelligence artificielle, ainsi que la création d'institutions telles que l'Institut d'IA et l'élaboration d'une stratégie en matière d'IA,

1. <https://www.populationpyramid.net/ethiopia/2025/>

2. Rapport de pays pour l'Éthiopie - Internet Society Pulse : <https://pulse.internetsociety.org/en/reports/ET/>

3. Éthiopie : Rapport de pays « Liberté dans le monde 2025 » : <https://freedomhouse.org/country/ethiopia/freedom-world/2025>

témoignent d'une reconnaissance croissante de la protection de la vie privée, de l'innovation et de la gouvernance des technologies émergentes comme priorités nationales.

Cependant, malgré ces réformes, des défis persistants et, dans certains cas, s'aggravant, subsistent. Les perturbations de l'accès à Internet et les restrictions ciblées sur les réseaux sociaux se sont poursuivies pendant les périodes de conflit et d'instabilité, compromettant l'accès à l'information et l'activité économique. L'espace civique au sens large a également montré des signes de rétrécissement. Le 25 décembre 2024, l'Autorité chargée des organisations de la société civile (ACSO), l'agence gouvernementale responsable de la réglementation des OSC en Éthiopie, a suspendu deux organisations de défense des droits humains de premier plan — le Conseil éthiopien des droits de l'homme (EHRCO) et le Centre éthiopien des défenseurs des droits de l'homme (EHRDC) —, les accusant de se livrer à des activités jugées « non politiquement neutres » et d'« agir contre les intérêts nationaux ». Cette suspension de trois mois a suscité de vives inquiétudes quant au rétrécissement de l'espace civique et à la pression croissante exercée sur les acteurs indépendants de la défense des droits humains.⁴ En 2025, le paysage des droits numériques en Éthiopie restait caractérisé à

la fois par des avancées et par des défis systémiques persistants. Alors que les réformes visant à accroître la pénétration d'Internet et la couverture mobile se poursuivent, des obstacles tels que le coût, la faiblesse de la supervision, les risques liés à la surveillance et les restrictions motivées par des considérations de sécurité continuent de limiter la conformité de l'Éthiopie aux normes régionales et internationales en matière de droits humains concernant la liberté d'expression, la vie privée et l'inclusion numérique.

Accès à Internet

Entre juillet 2024 et juin 2025 (un exercice fiscal éthiopien), l'opérateur de télécommunications public, Ethio Telecom, a poursuivi l'expansion de son réseau et de ses services numériques. La société a déclaré une base de clients totale de 83,2 millions. La couverture mobile et haut débit s'est considérablement étendue, avec 1 683 nouveaux sites mobiles mis en service au cours de l'année, dont près de la moitié dans les zones rurales, permettant ainsi à environ 5,9 millions de nouveaux habitants des zones rurales d'accéder à la connectivité mobile. Le service 4G LTE a été étendu à 512 nouveaux sites, portant le nombre total de villes et de districts couverts par

4. Éthiopie : hausse alarmante des cas de suspension d'organisations de la société civile fin 2024 : <https://srdefenders.org/ethiopia-alarming-rise-in-the-cases-of-suspension-of-civil-society-organizations-at-the-end-of-2024-joint-communication/>

5. Ethio Telecom. 2024/25 Fiscal Year Performance Report (released July 2025): <https://www.ethiotelcom.et/2024->

la 4G à 936 et faisant passer la couverture nationale de la population en 4G de 37,5 % à 70,8 %. Le nombre de villes équipées de la 5G est passé de 10 à 26.

La capacité du réseau est passée de 86,1 millions à 104,8 millions d'utilisateurs, offrant une couverture de 99,4 % de la population et de 86,5 % du territoire national.⁵

Outre l'extension du réseau, la plateforme de paiement mobile « Telebirr » d'Ethio Telecom a renforcé l'inclusion financière numérique. Elle a atteint 54,84 millions d'utilisateurs et traité plus de 2,38 billions de birrs de transactions au cours de l'exercice fiscal, dont 13,22 milliards de birrs de microcrédits et 11,24 milliards de birrs d'épargne numérique.⁶

Le taux de pénétration de la téléphonie mobile en Éthiopie est passé de 57 % à 65 % en 2025, reflétant les progrès réalisés en matière de connectivité globale. Cependant, l'écart entre les sexes en matière de téléphonie mobile reste évident, les femmes étant toujours moins susceptibles de posséder ou d'utiliser des appareils mobiles. L'écart s'est réduit à 24 % pour la possession générale de téléphones mobiles, mais la disparité dans l'accès aux

smartphones s'est légèrement creusée; 42 % des hommes possèdent des téléphones connectés à Internet, contre seulement 24 % des femmes. Au-delà de la possession, les hommes comme les femmes affichent des niveaux relativement faibles d'utilisation quotidienne de l'Internet mobile, ce qui indique que le coût, la culture numérique et les barrières socioculturelles continuent de limiter une connectivité significative, en particulier pour les femmes.⁷

L'accessibilité à Internet est également importante pour faire respecter les principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)⁸, particulièrement l'article 19, qui garantit la liberté d'opinion et d'expression, et l'article 27, qui garantit les droits culturels. Internet offre une plateforme essentielle pour l'exercice de ces droits en permettant le libre échange d'informations et la participation à des activités culturelles. En outre, les Objectifs de développement durable (ODD)⁹ soulignent l'importance de l'accès à Internet, en particulier l'ODD 5 sur l'égalité des sexes, l'ODD 9 sur l'industrie, l'innovation et les infrastructures, et l'ODD 10 sur la réduction des inégalités, mettant en évidence le rôle d'Internet dans la réalisation

25-fiscal-year-annual-performance-and-three-year-lead-growth-strategy-performance/

6. Ethio Telecom. 2024/25 Fiscal Year Performance Report (released July 2025): <https://www.ethiotelecom.et/2024-25-fiscal-year-annual-performance-and-three-year-lead-growth-strategy-performance/>

7. GSMA– Mobile Gender Gap Report 2025: <https://www.gsma.com/gender-gap/>

8. Déclaration universelle des droits de l'homme : https://www.ohchr.org/en/UDHR/Documents/UDHR_Translations/eng.pdf ; consulté le 20 octobre 2024

9. Objectifs de développement durable : <https://sdgs.un.org/goals>

10. Actualités Addis Standard : <https://addisstandard.com/ethiopia-tops-sub-saharan-africa-in-economic-losses-from-internet-shutdowns-new-study/> ; Date de consultation : 6 février 2025

11. Les 5 coupures d'Internet les plus longues et les plus coûteuses jamais enregistrées en Afrique : <https://weet->

de ces objectifs mondiaux.

Depuis 2016, aucun pays d'Afrique subsaharienne n'a connu de coupures d'Internet aussi sévères que celles de l'Éthiopie au fil des ans.^{10 11} Depuis 2016, on a dénombré au moins 26 incidents de coupures en réponse à des conflits, des violences communautaires et des troubles politiques.¹² Il n'y a aucune trace de coupures d'Internet en 2025 en Éthiopie.

Liberté d'expression

La Constitution éthiopienne¹³, en vertu de son article 29, consacre le droit à la pensée, à l'opinion et à l'expression, et l'article 30 garantit le droit de réunion, de manifestation et de pétition en tant que droits démocratiques. Ces droits sont conformes à l'article 19 du

Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP)¹⁴ et de la Charte africaine¹⁵, qui mettent l'accent sur la liberté d'expression.

Au-delà du rapport de Londa 2024 sur l'Éthiopie¹⁶, les détentions de journalistes et de militants se sont poursuivies en 2025. En 2025, les restrictions à la liberté des médias se sont intensifiées dans plusieurs régions. En septembre 2025, le Front populaire de libération du Tigré (TPLF) a annoncé une politique de « tolérance zéro » à l'encontre des médias qu'il accusait de favoriser la division et de servir les intérêts des « ennemis », suscitant l'inquiétude parmi les journalistes et les propriétaires de médias.

Les professionnels des médias de la région ont qualifié ce discours d'escalade alarmante contre la liberté de la presse et le journalisme indépendant.¹⁷ Au-delà de la région du Tigré, les journalistes ont été victimes d'une

[racker.com/2025/11/03/longest-internet-shutdowns-africa/](https://www.racker.com/2025/11/03/longest-internet-shutdowns-africa/)

12. Accédez y dès maintenant : Démocratie en recul, violence en hausse, mai 2024, 2023-KIO-Report.pdf ; consulté le 26 octobre 2024
13. Constitution de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, 1995, <https://www.fsc.gov.et/Digital-Law-Library/Federal-Laws/ArtMID/1179/ArticleID/152/Constitution-of-the-Federal-Democratic-Republic-of-Ethiopia-Proclamation-no-11995-%E1%8B%A8%E1%8A%A2%E1%89%B5%E1%8B%AE%E1%8C%B5%E1%8B%AB-%E1%8D%8C%E1%8B%B4%E1%88%AB%E1%88%8B%E1%8B%8A-%E1%8B%B2%E1%88%9E%E1%8A%AD%E1%88%AB%E1%88%B2%E1%8B%AB%E1%8B%8A-%E1%88%AA%E1%8D%90%E1%89%A5%E1%88%8A%E1%8A%AD-%E1%88%95%E1%8C%88-%E1%88%98%E1%8A%95%E1%8C%8D%E1%88%A5%E1%89%B5-%E1%8A%A0%E1%8B%8B%E1%8C%85-%E1%89%81-1987> ; consulté le 28 octobre 2024
14. Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 1966, <https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-civil-and-political-rights> ; consulté le 28 octobre 2024
15. Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, 1981, <https://achpr.au.int/en/charter/african-charter-human-and-peoples-rights/> ; consulté le 28 octobre 2024
16. Rapport Londa, 2023 : <https://paradigmhq.org/wp-content/uploads/2024/04/Londa-2023-1-1.pdf> ; consulté le 6 janvier 2025
17. Actualités : Le TPLF promet une répression contre les médias qu'il accuse d'« alimenter la division » au Tigré ; des journalistes mettent en garde contre la menace qui pèse sur la liberté de la presse. <https://addisstandard.com/tplf-vows-crackdown-on-media-it-says-fuels-division-in-tigray-journalists-warn-of-press-freedom-threat/>

série de détentions et de harcèlement tout au long de l'année. À Addis-Abeba, trois journalistes de Sheger FM 102.1, Tigist Zerihun, Mint-amir Tsegaw et Eshete Assefa, ont été arrêtés après que la station eut diffusé un reportage sur les professionnels de santé, bien qu'elle se fût conformée à l'ordre de l'Autorité éthiopienne des médias de retirer l'émission. Alors qu'Eshete a été libéré le jour même, les deux autres journalistes ont été libérés après plus de 20 jours de détention.¹⁸

Parmi les autres incidents, on peut citer la détention, le 5 août, du journaliste de Somali Regional TV Khadar Mohamed Ismail, qui est toujours détenu sans inculpation ; la détention au secret de l'animateur de radio Abdulsemed Mohammed jusqu'à sa libération le 22 août ; et l'enlèvement du rédacteur en chef du journal The Reporter, Yonas Amare, qui a été retenu pendant huit jours par des hommes masqués avant d'être libéré.¹⁹

Cette répression s'inscrit dans un contexte plus large d'intimidation observé en 2025. En mars, sept journalistes de l'Ethiopian Broadcasting Service (EBS) ont été inculpés de terrorisme après avoir diffusé des allégations

de violences sexuelles commises par des soldats du gouvernement.²⁰ En avril, la police d'Addis-Abeba a perquisitionné les bureaux d'Addis Standard, une station de presse privée et saisi du matériel que la station a par la suite affirmé avoir été restitué avec un logiciel de surveillance installé. En juin, Tesfalem Woldeyes, rédacteur en chef d'Ethiopian Insider, a été arrêté pour « diffusion de fausses informations » puis libéré sous caution après six jours de détention.²¹

Ces mesures ont fait suite aux modifications apportées le 17 avril à la loi sur les médias de 2021, qui ont transféré des pouvoirs réglementaires clés au directeur général de l'Autorité éthiopienne des médias, nommé par le Premier ministre, réduisant ainsi le rôle de la société civile et des associations professionnelles dans la surveillance des médias. De plus, les organisations non gouvernementales défendant la liberté des médias ont été confrontées à une pression croissante, notamment sous forme de surveillance, de suspension et d'intimidation des militants.²²

La violence sexiste facilitée par la technologie (TFGBV) reste un problème majeur en

18. Des journalistes de Sheger FM libérés après plus de 20 jours de détention : <https://addisstandard.com/news-sheger-fm-journalists-released-after-more-than-20-days-in-detention/>

19. HRW : Forte augmentation des arrestations de journalistes et de travailleurs des médias : <https://www.hrw.org/news/2025/09/22/ethiopia-surge-in-arrests-of-journalists-media-workers>

20. L'Autorité des médias éthiopienne suspend une émission de la chaîne EBS pour « fausses informations » et « tromperie du public » : <https://addisstandard.com/ethiopian-media-authority-suspends-ebs-tv-program-over-false-information-misleading-the-public/>

21. IFJ : Un journaliste libéré après six jours de détention : <https://www.ifj.org/media-centre/news/detail/article/ethiopia-journalist-released-after-six-days-in-custody>

22. HRW : Les changements législatifs proposés menacent la société civile : <https://www.hrw.org/news/2025/07/29/ethiopia-proposed-legal-changes-threaten-civil-society>

Éthiopie, forçant les femmes à se retirer des espaces publics et limitant leur participation à la vie publique, tant en ligne que hors ligne. De nombreuses femmes ont raconté avoir subi des agressions physiques, des détentions et avoir dû fuir le pays à la suite de menaces de TFGBV.^{23, 24} Les femmes et les filles sont davantage victimes de discours de haine, y compris de stéréotypes sexistes et de moqueries, que les hommes et les garçons.²⁵

En 2025, la violence sexiste facilitée par la technologie (TGBV) a continué de s'intensifier, les militantes féministes étant confrontées à certaines des attaques les plus graves. L'un des cas les plus alarmants concernait Yordanos « Jordin » Bezabih, militante féministe et cofondatrice de Setaset Power. Après le vol de son ordinateur portable, ses comptes privés ont été piratés et des photos, vidéos et enregistrements vocaux intimes ont été divulgués en ligne. Ces éléments ont ensuite été utilisés pour créer du contenu deepfake, accompagné d'appels coordonnés à la violence à son encontre.²⁶

Le cas de Jordin reflète une tendance plus large de violence en ligne ciblée contre les femmes qui s'expriment publiquement sur l'égalité des sexes. Au cours de l'année écoulée, une autre figure féministe, Lella « Emama Fishka » Misikir, a également quitté l'Éthiopie après avoir fait l'objet de menaces de mort répétées et d'abus en ligne. Dans les deux cas, les agresseurs ont présenté le féminisme comme une menace pour les normes religieuses et culturelles, le liant souvent à des allégations inventées de toutes pièces concernant la promotion des relations homosexuelles.²⁷ Ces discours ont alimenté des campagnes de harcèlement numérique qui réduisent les femmes au silence et les excluent de la vie publique, tant en ligne que hors ligne.²⁸

En Éthiopie, la communauté LGBTQIA+ est confrontée à des défis considérables, notamment une persécution institutionnalisée et des violences sociétales. Même des non-conformités mineures, comme le fait de porter des jeans moulants ou d'avoir les cheveux

23. France 24, « Normalisées et invisibles » : les femmes éthiopiennes cibles de la violence en ligne : <https://www.france24.com/en/live-news/20240529-normalised-and-invisible-online-abuse-targets-ethiopian-women> ; consulté le 19 janvier 2025
24. GenderIT, La technologie facilite la violence : le quatrième champ de bataille au milieu de l'escalade en Éthiopie, <https://genderit.org/feminist-talk/technology-facilitate-violence-fourth-battlefield-amid-escalation-ethiopia/> ; consulté le 9 janvier 2025
25. Centre pour la résilience de l'information, Document de synthèse sur la recherche relative à la violence sexiste facilitée par la technologie en Éthiopie, mai 2024, https://www.info-res.org/_files/ugd/587f01_849a90c2a17d4526b0fc69b049b8946a.pdf ; Date de consultation : 30 octobre 2024
26. Amnesty International : Les défenseuses des droits des femmes en Éthiopie ciblées par la violence numérique : <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2025/02/ethiopia-woman-human-rights-defender-targeted-with-digital-violence/>
27. Le continent: https://www.thecontinent.org/_files/ugd/287178_8f2ba983303e42faa70d0f49a9ad7212.pdf?index=true
28. La violence numérique à caractère sexiste met les femmes éthiopiennes au pied du mur <https://www.geeska.com/en/digital-gender-based-violence-putting-ethiopian-women-under-siege>

teints, peuvent donner lieu à des perceptions erronées selon lesquelles la personne serait homosexuelle, entraînant une ostracisation sociale et des violences physiques. De nombreuses personnes sont victimes de doxing, c'est-à-dire que leur identité est divulguée en ligne par le biais de rumeurs mensongères, ce qui conduit à des effractions et des agressions, forçant certaines à fuir pour se mettre en sécurité.^{29, 30}

Protection des données et vie privée

En avril 2024, la Chambre des représentants du peuple (HoPR) de la République fédérale démocratique d'Éthiopie a ratifié la Proclamation sur la protection des données à caractère personnel de 2024.³¹ Malgré cette avancée législative, plusieurs institutions de défense des droits de l'homme et médias ont exprimé leurs inquiétudes quant à la désignation de l'Autorité éthiopienne des communications (ECA) comme organisme de régulation chargé de superviser la protection des données, car celle-ci pourrait ne pas disposer de l'indépendance et de l'expertise nécessaires pour appliquer efficacement la

nouvelle réglementation.

L'ECA a organisé des sessions de sensibilisation en 2025 avec différentes entités telles que les fournisseurs de services de télécommunications et National ID Ethiopia.

Inclusion numérique

Ethio Telecom a annoncé une stratégie globale pour l'exercice 2024/25, axée sur l'amélioration significative de la couverture et de la capacité des télécommunications. Le plan prévoit la construction de 1 298 nouveaux sites mobiles, l'extension du service 4G à 500 villes supplémentaires et l'introduction du service 5G dans 15 villes supplémentaires. Afin de réduire la fracture numérique, 331 solutions de connectivité rurale et 165 sites de réseau mobile seront mis en place, soit un total de 496 sites, pour améliorer la couverture réseau dans 1 000 kebeles ruraux. Ethio Telecom vise à augmenter sa base d'abonnés de 6 %, pour atteindre 83 millions de clients, et à faire progresser son chiffre d'affaires de 74,7 % pour atteindre 163,7 milliards de birrs

29. Lettre d'information Sifter : <https://sifter.substack.com/p/how-many-salaries-can-you-afford?r=38rapq&triedRedirect=true> 12 novembre 2024 ; consulté le 14 novembre 2024

30. Féminisme africain : <https://africanfeminism.com/ethiopian-lgbtqia-activists-remain-bold-amidst-heightened-violence/> février 2024 ; Date de consultation : 10 novembre 2024

31. Fana Broadcasting Corporate, La Chambre approuve le projet de loi sur la protection des données personnelles, 4 avril 2024, <https://www.fanabc.com/english/amp/house-endorses-personal-data-protection-bill/> ; consulté le 27 octobre 2024

d'ici à la fin de l'exercice.³² En 2023, l'Éthiopie a promulgué la Proclamation n° 1284/2023 relative à l'identification numérique éthiopienne.³³ Le Programme national d'identité (NIDP) est chargé de mettre en œuvre ce système d'identification national fondamental. Le programme attribue un identifiant unique à 12 chiffres, appelé « Fayda ID », à tous les résidents éthiopiens.

Cette carte d'identité sert d'outil pour la prestation de services et les processus « Know Your Customer » (KYC) dans les secteurs public et privé. Le NIDP garantit la qualité de ses inscriptions grâce à des services biométriques et d'authentification, avec pour objectif d'enregistrer 90 millions de résidents d'ici à 2028.³⁴ Plusieurs prestataires de services ont annoncé l'exclusion des personnes ne disposant pas d'une carte d'identité nationale. Par exemple, Ethio Djibouti Railway SC a indiqué le lancement de sa plateforme

de réservation en ligne pour les services de transport public de passagers, à compter de février 2025, où toutes les réservations de voyage nécessiteront désormais la Fayda, la carte d'identité nationale.³⁵ De plus, à compter du 1^{er} janvier, les Éthiopiens devront présenter une carte d'identité numérique nationale Fayda pour ouvrir un compte bancaire dans les agences de la capitale et les banques de tout le pays devront se conformer aux normes Fayda d'ici janvier 2026, tandis que celles des grandes villes devront respecter une échéance plus proche, fixée au 1^{er} juillet 2025.³⁶

Le Fonds de service universel (USF) sera bientôt mis en œuvre³⁷, mais l'Autorité éthiopienne des communications a adopté le cadre d'accès et de service universels dès 2022.

32. Communiqué de presse d'Ethiotelecom : <https://www.ethiotelecom.et/%E1%8B%A8%E1%8A%A2%E1%89%B5%E1%8B%AE-%E1%89%B4%E1%88%8C%E1%8A%AE%E1%88%9D-%E1%8B%A82017-%E1%89%A0%E1%8C%80%E1%89%B5-%E1%8B%93%E1%88%98%E1%89%B5-%E1%8A%A0%E1%88%98%E1%89%B3%E1%8B%8A-%E1%8B%A8%E1%89%A2/?lang=am> ; Consulté le 6 février 2025
33. Proclamation éthiopienne sur l'identification numérique (2023) https://ethiodata.et/wp-content/uploads/2023/09/Ethiopian-Digital-Identification-Proclamation-No.-1284_2023-1.pdf, consulté le 3 novembre 2024
34. <https://id.gov.et/worldbank>
35. Birrmetrics News : <https://birrmetrics.com/ethio-djibouti-railway-launches-passenger-service-requires-national-id/>
36. Marché des capitaux en Ethiopie, La Banque nationale d'Éthiopie rend obligatoire la carte d'identité nationale pour les opérations bancaires, <https://www.capitalmarketethiopia.com/national-id-must-for-banking-ethiopia/> ; consulté le 10 janvier 2025
37. Fonds de service universel en Afrique, GSMA, octobre 2023 <https://www.gsma.com/about-us/regions/sub-saharan-africa/wp-content/uploads/2023/10/USF-Africa.pdf> ; consulté le 8 janvier 2025 <https://addisstandard.com/cpj-warns-of-sensitive-data-misuse-amid-polices-continued-seizure-of-multiple-electronic-devices-confiscated-in-raid-on-addis-standard/>

Conclusion

Les efforts politiques de l'Éthiopie, la proclamation sur la protection des données, la politique en matière d'IA, les cadres réglementaires et l'activité du secteur privé ouvrent la voie à une économie numérique moderne. Cependant, ces avancées sont assombries par un espace civique qui se rétrécit, des capacités de mise en œuvre inégales, une transparence incertaine du FSU, ainsi que des risques persistants liés aux technologies de surveillance et à la faiblesse des mécanismes de contrôle. Si l'Éthiopie renforce le contrôle institutionnel, garantit une gestion transparente du FSU, met en œuvre la loi sur la protection des données avec un régulateur indépendant, intègre des garanties en matière de droits de l'homme dans ses politiques d'IA et de cyber sécurité, et investit dans des programmes visant à rendre les services abordables et accessibles, la trajectoire pourra s'orienter vers une transformation numérique inclusive et respectueuse des droits.

Recommandations

Le gouvernement:



- Donner la priorité à la protection des droits numériques en mettant fin aux coupures d'Internet pendant les conflits, qui portent atteinte à la liberté d'expression et à l'accès à l'information. Il devrait adopter des politiques transparentes en matière de gouvernance de l'Internet.
- Bien qu'Ethio Telecom mette en œuvre différentes initiatives visant à restreindre l'accès à Internet des communautés rurales et des femmes, les autorités devraient mettre en place des programmes de subventions pour les smartphones et l'accès à Internet ciblant les femmes et les groupes marginalisés. Cela devrait s'accompagner de campagnes d'alphabétisation numérique visant à autonomiser les femmes et à lever les obstacles socioculturels.
- Réviser et modifier les lois telles que la Proclamation de 2020 relative à la prévention des discours de haine et de la désinformation afin de garantir leur conformité avec les normes internationales en matière de droits de l'homme.
- Mettre fin aux détentions arbitraires de journalistes et de militants et garantir une protection solide de la liberté d'expression.
- Mettre en place une autorité indépendante et dotée de ressources suffisantes chargée de la protection des données afin de veiller au respect de la Proclamation de 2024 sur la protection des données à caractère personnel, d'enquêter sur les violations et de demander des comptes aux auteurs.
- Accélérer la mise en œuvre de l'USF par le biais de politiques visant à étendre la connectivité dans les zones mal desservies, afin de garantir un accès équitable aux services numériques pour tous.
- Divulguer de manière proactive les informations relatives aux politiques ayant une incidence sur les droits numériques et les technologies, afin de favoriser la compréhension et la participation du public à la gouvernance numérique.

Les organisations de la société civile devraient :



- Les organisations de la société civile devraient se concentrer sur les actions en justice et le plaidoyer pour contester les coupures d'Internet, les violations de la liberté d'expression et les mesures insuffisantes de protection des données.
- Mener des recherches fondées sur des données factuelles pour étayer leurs campagnes.
- Former des coalitions au niveau local et rejoindre des coalitions régionales et internationales afin d'amplifier les efforts de plaidoyer, d'accéder à des ressources et de promouvoir la responsabilité en cas de violations des droits numériques.
- La société civile devrait plaider en faveur de la création d'une commission indépendante de protection des données à caractère personnel afin de garantir l'application impartiale des lois sur la protection des données.

Le secteur privé devrait :




- Les entreprises de télécommunications et de réseaux sociaux devraient s'associer aux parties prenantes pour améliorer la culture numérique, en particulier dans les régions mal desservies, tout en garantissant la sécurité des espaces en ligne grâce à une modération efficace des contenus dans les langues locales.
- Les opérateurs de télécommunications devraient contribuer activement au Fonds de service universel (USF) et œuvrer à l'extension de la couverture aux régions non connectées.
- Les entreprises de télécommunications devraient informer les utilisateurs des raisons des coupures d'Internet.

L'indice Score









Ethiopie, 2025



1 = Totalement non conforme; 2 = Légèrement conforme; 3 = Modérément conforme;
4 = Considérablement conforme; 5 = Entièrement conforme

Indicateurs	ACHPR Principe	2024 Score	2024 Score	2025 Justification
Coupures d'Internet	P38(2)			Bien qu'il n'y ait pas eu de coupure OFFICIELLE d'Internet en Éthiopie, le gouvernement doit faire preuve de transparence quant à l'identité de ceux qui coupent l'accès à Internet et à leurs motivations.
Absence de lois, de politiques et d'autres mesures visant à promouvoir un accès universel, équitable, abordable et significatif à Internet	P37			Des réformes minimales sont nécessaires en matière de législation sur l'IA et de loi sur le Fonds de service universel.
Criminalisation des fausses informations	P22(2)			Des journalistes ont été placés en détention et inculpés en vertu de la loi éthiopienne sur les discours de haine et la désinformation. Les autorités ont accusé Eyob d'avoir diffusé de fausses informations.
Législation sur la sédition	P22(2)			Le Code pénal prévoit la criminalisation des fausses accusations portées contre

Indicateurs	ACHPR Principe	2024 Score	2024 Score	2025 Justification
				des fonctionnaires.
Arrestations arbitraires et harcèlement des médias, des défenseurs des droits humains et des citoyens	P20(1) & (2)			Plusieurs professionnels des médias et défenseurs des droits de l'homme ont été emprisonnés.
Législation sur la protection des données	P42			La proclamation a été promulguée en 2024, bien qu'elle comporte certaines limites.
Les États interviennent et exigent le retrait de contenus en ligne par les intermédiaires du web	P38 et P39(4)			Bien que le gouvernement n'ait pas récemment demandé le retrait de contenus sur de nombreuses plateformes de réseaux sociaux, TikTok a reçu 86 demandes entre janvier et juin 2024, et YouTube a également été invité à retirer des contenus en 2021.

38. <https://addisstandard.com/cpj-warns-of-sensitive-data-misuse-amid-polices-continued-seizure-of-multiple-electronic-devices-confiscated-in-raid-on-addis-standard/>

Indicateurs	ACHPR Principe	2024 Score	2024 Score	2025 Justification
Atteinte à la vie privée des communications	P41			Les défenseurs des droits de l'homme (DDH) et le personnel des organisations de défense des droits de l'homme (ODDH), ainsi que les médias, ont été pris pour cible, et leurs bureaux et appareils ont été confisqués.
Manquement du gouvernement à son obligation de divulguer et de diffuser de manière proactive des informations sur les technologies numériques.	P29(3)			Les citoyens ignoraient quand ces coupures d'Internet avaient lieu et qui les imposait.
Stratégies nationales en matière d'IA et de technologies émergentes	P39(6)			L'État utilise les technologies émergentes et l'IA à des fins diverses, notamment en ayant créé une institution dédiée à l'IA. Cependant, les systèmes juridiques font défaut.
Adoption de lois, de politiques et de mesures spécifiques en faveur des enfants visant à promouvoir	P37(5)			Bien qu'il n'existe pas de lois spécifiques visant à promouvoir la sécurité numérique des enfants, la proclamation sur la protection des données accorde une plus grande importance à la confidentialité des données des enfants.

Indicateurs	ACHPR Principe	2024 Score	2024 Score	2025 Justification
leur sécurité numérique et la protection de leur vie privée en ligne				
Inclusion numérique	P37(3)			<p>Bien qu’il n’existe pas de lois spécifiques visant à promouvoir la sécurité numérique des enfants, la proclamation sur la protection des données accorde une plus grande importance à la confidentialité des données des enfants.</p>
NOTE TO-TALE (sur 60)	2024: 21	2025 26		



374 Borno Way, Yaba 101245, Lagos, Nigeria.
www.paradigmhq.org